



LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

- Programme de Formation -

Objectifs pédagogiques

Identifier les enjeux de la prévention des risques psychosociaux (RPS)
Définir les risques psychosociaux (langage commun)
Repérer les liens entre le travail et les RPS
Savoir faire la différence entre causes, effets et conséquences des RPS
Identifier et repérer les facteurs de risque afin de pouvoir faire des propositions d'amélioration
En fonction de sa position dans la hiérarchie, de son rôle dans l'entreprise, savoir appréhender les notions de harcèlement moral et sexuel
Se positionner avec les autres intervenants en interne et en externe

Contenu

Les enjeux des risques psychosociaux :
- Humains - Economiques - Juridiques
Les RPS selon le réseau prévention (CNAM, INRS, CARSAT) :
- Caractérisation - Définitions communes
Identification des RPS :
- Causes - Effets - Conséquences
Prévention primaire, secondaire et tertiaire
Les liens entre le travail, les RPS et la souffrance au travail
Les différentes notions de harcèlement (moral et sexuel) et leurs cadres réglementaires (Code pénal, code du travail, code de la sécurité sociale, jurisprudences récentes)
Savoir comment se positionner par rapport aux autres intervenants dans l'entreprise et à l'extérieur (Inspection du travail, CARSAT, médecine du travail).

Méthodes pédagogiques

Alternance entre présentation sur vidéo projecteur et exercices pratiques
Méthodes actives et interactives selon les groupes
Présentation d'outils pouvant être utilisés après ajustement en fonction des spécificités des entreprises
Projections de films, Travaux en groupes
Bonus : Chaque participant recevra un document de synthèse en fichiers numériques sur clé USB

Evaluation et validation de la formation

Reformulation des points abordés tout au long de la formation
Etude de cas
Remise d'une attestation de stage

Informations pratiques

Public : Cadres et managers
Prérequis : aucun
Durée : 2 jours (14 heures)
+ travail en intersession

Formation en intra-entreprise uniquement
Dates et Lieu : à définir
Participants : 12 personnes au maximum